

Fiche d'information Résistant

Photos

- [20220908_115218-Copie.jpg](#)

Genre

Homme

Nom

DUPUIS

Prénom

Marius Pierre

Nom et Prénom(s)

DUPUIS Marius Pierre

Chronologie

1944

Statut

- DIR

Date de naissance

22/03/1886

Commune

Le Havre

Département / Pays

76

Lieu

Le Havre - 76

MPLF

- MPLF

Mort pour la France

20/04/1945 à Steyr

Parcours dans la résistance

Fils de Pierre Dupuis et Aline Tavelet, Marius Pierre DUPUIS est né au Havre le 22 mars 1896.

Fiche d'information Résistant

Il avait de grandes connaissances en langue anglaise et des attaches aux Etats-Unis où il avait vécu plusieurs années. Son fils aîné Paul, qui était né en 1918 aux Etats-Unis, avait acquis la nationalité américaine et était officier dans l'armée américaine.

Epoux de Thérèse Lequette, née à Montivilliers, il était domicilié 27 rue des Lacs à Saint Maur des Fossés (94).

Le 22 mars 1944, au cours d'un voyage en Bretagne, il est arrêté par la Gestapo à Château-Gontier pour usage et de tickets alimentaires falsifiés et il est incarcéré à Laval le 1er mars 1944.

Transféré à la prison de Fresnes en mai 1944, il est déporté en juin 1944 et interné dans les prisons de Karlsruhe, puis transféré le 13 juin à Rheinbach, prison pour les peines de travaux forcés située au sud-ouest de Bonn, où il est condamné par le tribunal allemand à un an de prison. Il est transféré le 16 septembre 1944 à Hameln.

Le 20 ou le 29 avril 1945, Marius DUPUIS a été abattu par un fonctionnaire allemand dans le camp de Steyr (Allemagne) où il était interné. Son corps, jeté dans l'Enns, ne put être repêché, il est donc resté sans sépulture. Le fonctionnaire allemand en cause a par la suite été arrêté par Paul, le fils de Marius Dupuis, et traduit devant le tribunal de Rastatt pour crime de guerre.

Son décès a été transcrit à Saint Maur des Fossés.

Distinctions : Croix de Guerre et Médaille Militaire 14-18

La référence de son dossier Résistant au SHD de Vincennes ne renseigne pas son statut d'homologation. Le titre de DIR lui a été refusé considérant que les motifs de son arrestation ressortaient d'un délit de droit commun.

Document annexé : Col. Arolsen archives- dossier shd caen AC21P 446326 (David Fouache)

Document annexé : Col. Arolsen archives

SHD Vincennes

GR 16 P 202739

SHD Caen

AC 21 P 446 326

Archives du collectif

AC 21 P 446 326 (D. Fouache)

Photothèque / Documents annexes

- [DUPUIS-Marius.jpg](#)
- [20220908_115153.jpg](#)
- [20220908_115052.jpg](#)
- [20220908_115040.jpg](#)
- [20220908_115031.jpg](#)
- [20220908_114920.jpg](#)
- [20220908_114901.jpg](#)
- [20220908_114844.jpg](#)
- [20220908_114828.jpg](#)
- [20220908_114804.jpg](#)
- [20220908_114722.jpg](#)
- [20220908_114712.jpg](#)
- [20220908_114708.jpg](#)
- [20220908_114630.jpg](#)

Fiche d'information Résistant

- [20220908_114516.jpg](#)
- [20220908_114442.jpg](#)
- [20220908_114413.jpg](#)

Crédit Photo

© AC 21 P 446 326

Mise à jour

20/09/2022